

Rencontre avec le Préfet de Police

# Paris Goutte d'Or

N° 46- juin-juillet 1999

Le journal du quartier 10 F (1,52 Euros)

## Duployé : l'enquête publique Château-Rouge : bilan d'étape

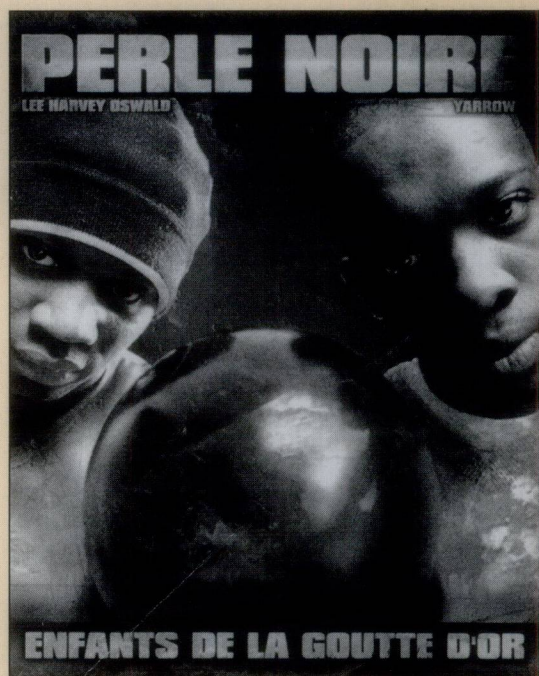


**Marché Barbès :  
on ferme 3 mois**

*et toute l'info sur la vie du quartier*

### ET AUSSI AU SOMMAIRE :

- Ces lampadaires qu'on éteint
- Artistes en herbe
- 20 associations écrivent à J. Tibéri
- Perle Noire pour Goutte d'Or



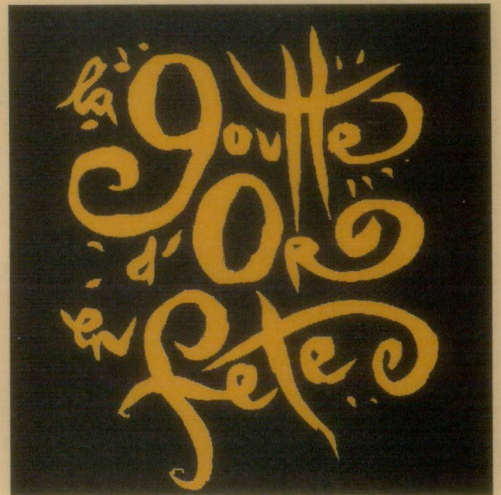




Gnawa  
Ouled Marrakech

## Musique

**Du 25 juin  
au 4 juillet 99**



## Théâtre



Fantasia

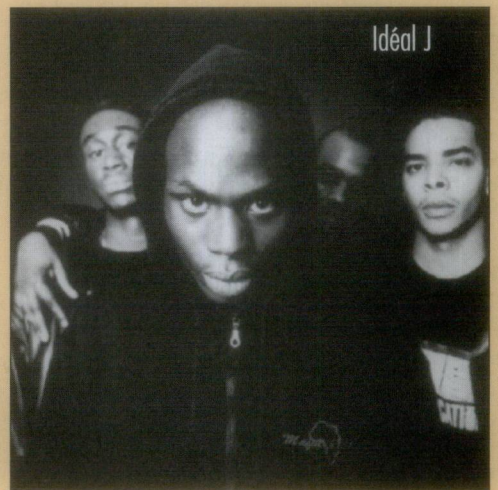
**Programme complet disponible  
Salle St Bruno et dans les associations  
ou au 01 42 59 59 21**



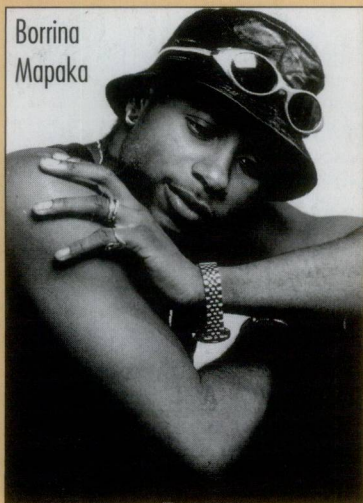
Les Cousins

## Animations

## Scène ouverte



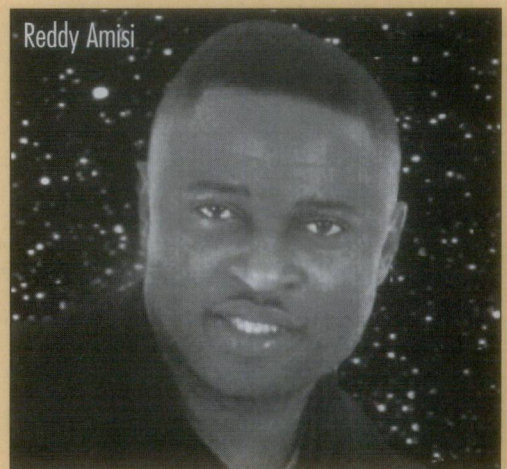
Idéal J



Borrina  
Mapaka

## Cinéma

**Spectacles  
gratuits**



Reddy Amisi



## Que fleurissent les initiatives !

Face à la tentative de repli sur soi, il est heureux de voir constamment se développer des initiatives très diverses qui tendent toutes à créer un peu plus de convivialité et de cohésion sociale.

On en trouvera un certain nombre dans ce numéro : que ce soit les habitants de cet immeuble de la rue Pierre l'Ermitte qui se regroupent pour monter une pièce de théâtre, ces artistes du quartier qui animent des ateliers d'art plastique avec des enfants, ces jeunes qui sont arrivés à produire leur CD, cet ouvrage photographique réalisé par des élèves de l'école Richomme avec l'aide de leurs instituteurs, etc...

Il y a aussi les événements qu'arrivent à monter les militants associatifs aidés par de nombreux bénévoles du quartier, ou d'ailleurs : Goutte d'Or en Fête, Carré d'Art, carnaval, concert à l'église, et bientôt Sommet

francophone de la Goutte d'Or.

Toutes ces initiatives méritent d'être mieux connues, développées et encouragées.

C'est pourquoi, PGO fait appel à tous ses lecteurs pour qu'ils nous les signalent, toutes, si modestes soient-elles.

La presse met presque toujours ses projecteurs sur les forces de destruction, et souvent de façon fallacieuse (comme nous l'avons encore vu récemment dans "Marianne"). Pour notre part, nous essaierons de rendre compte un peu plus que par le passé de tout le travail réalisé par les forces de construction et de cohésion.

Notre quartier est très riche, malgré tous ses problèmes : encore faut-il savoir mettre en valeur ce trésor et mieux le faire connaître.

Nous comptons sur vous pour nous y aider !

<b>S</b>	• EDITO	p. 2
	• GROS PLAN SUR...	
	<i>Rencontre avec le Préfet de Police et le patron de la BAC</i> .....	p. 3
<b>O</b>	• AMÉNAGEMENT	
	<i>Enquête publique pour "Émile-Duployé"</i> .....	p. 4
	<i>Etat d'avancement de "Château-Rouge"</i> .....	p. 6
<b>M</b>	• DÉMOCRATIE LOCALE	
	<i>20 associations écrivent</i> .....	p. 8
<b>M</b>	• ESPACE PUBLIC	
	<i>L'éclairage public : un droit légitime</i> .....	p. 10
<b>A</b>	• COMMERCES	
	<i>Marché Barbès : on ferme 3 mois</i> .....	p. 11
<b>I</b>	• ÉCHOS	p. 12
	• CRÉATION	
	<i>Perle Noire pour Goutte d'Or</i> .....	p. 14
<b>R</b>	• INITIATIVES	
	<i>La Cie du Géranium : une histoire d'immeuble</i> .....	p. 16
	<i>Point d'orgue à St Bernard</i> .....	p. 17
	<i>Des artistes en herbe : rencontre GOCA-EGDO</i> .....	p. 18
<b>E</b>	• GOUTTE D'OR EN FÊTE 99	p. 20

**POUR ÊTRE  
RÉGULIÈREMENT  
INFORMÉ  
ABONNEZ-VOUS !**  
**Bulletin d'abonnement  
page 17**

Pour joindre PGO :  
Tél. : 01 53 09 99 60  
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :  
le jeudi de 17 h 30 à 19 h  
Salle Saint-Bruno  
(9 rue St Bruno)

**PARIS-GOUTTE D'OR  
n° 46**  
Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris  
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf  
N° de Commission Paritaire : 66 173  
Dépôt légal : juin 1999  
Imprimerie : IDG (Paris 18<sup>ème</sup>)

# Rencontre avec le Préfet de Police et le Patron de la BAC 75 nuit

C'était une première pour la petite dizaine de représentants associatifs et de jeunes : ils se retrouvaient ce jeudi 27 mai face à Monsieur Massoni, Préfet de Police de Paris, entouré de ses principaux collaborateurs et des Commissaires Maucourant et Laville (nouveau commissaire du 18<sup>ème</sup>) pour parler des relations jeunes (ou moins jeunes)/Police.

Daniel Vaillant, à la demande duquel cette réunion avait pu avoir lieu, était là aussi, accompagné de Christophe Caresche et de Claudine Bouygues (élu du 18<sup>ème</sup>), ainsi que de son chef de cabinet.

La rencontre de deux heures a permis une discussion très franche de part et d'autre. Les associations et les jeunes tenaient à faire part de leurs préoccupations face à certains comportements de quelques policiers qui, allant au-delà de la violence légitime qu'ils sont en droit d'exercer pour réprimer les crimes et les délits, y ajoutent les humiliations et les propos racistes. Ce sont autant de bombes à retardement qui sont ainsi semées, d'autant plus que ces attitudes vexatoires sont pratiquées aussi avec des jeunes n'ayant "rien fait", dans un amalgame lui aussi dangereux. Se crée ainsi un climat et un lourd contentieux entre tous les jeunes, quel qu'ils soient, et la Police. Plusieurs exemples ont été ainsi rapportés.

Le Préfet de Police a précisé à plusieurs reprises que si de tels comportements étaient avérés, ils étaient inacceptables... tout en demandant de rapporter des faits précis, avec lieu, horaire, circonstances et témoignages directs. Il a aussi réaffirmé que la police devait être irréprochable et que différents dispositifs internes à la Préfecture de Police permettaient de sanctionner les comportements anormaux. Il a aussi insisté, ainsi que ses collaborateurs sur les difficultés de ce métier, dans lequel chaque année un certain nombre de ses hommes sont blessés, voire tués.

En fin de réunion, il a proposé que l'on se retrouve dans six mois pour refaire le point. Mais comme les Brigades Anti-Criminalité (BAC) ont souvent été citées, il a accepté qu'une nouvelle rencontre ait lieu rapidement avec le Commissaire Felkay, responsable de la Brigade 75 de nuit.

Très vite, le contact a eu lieu, et le 4 juin, nous reprenions la discussion Salle St Bruno avec le patron de la BAC 75 de nuit. Ce dernier nous a tout de suite précisé qu'il avait souhaité nous rencontrer dès le lendemain de la mort de Souleymane. Il nous a fait part de son témoignage (puisque'il était présent sur les lieux le soir du drame, ainsi que de façon anonyme à la Marche silencieuse).

C'est alors que nous avons appris que ses hommes étaient facilement repérables par un hibou qu'ils portent sur une des manches de leur blouson et que - contrairement à ce qui nous avait été dit, ils n'ont pas le mot "Police" écrit en gros sur le dos de leur blouson. De plus, ils sont rarement opérationnels avant minuit. Retour donc à la case départ : les comportements mis en cause sont souvent le fait de policiers ayant le mot "Police" au dos de leur blouson et se passent aussi plus tôt : il ne s'agit donc pas d'hommes de la BAC 75 de nuit. De qui alors ? L'ancienne BAC de district ? ou d'autres ? Peu importe ! Avec la mise en place de la réforme de la Préfecture de Police, nous avons eu l'occasion de poser ce problème aux trois commissaires directement concernées : MM. Laville (pour tous les policiers du 18<sup>ème</sup>, ainsi que la BAC 18), Maucourant (BAC de secteur) et Felkay (BAC 75 de nuit) et nous continuerons à les informer régulièrement des éventuels dysfonctionnements et problèmes qui pourraient se poser...

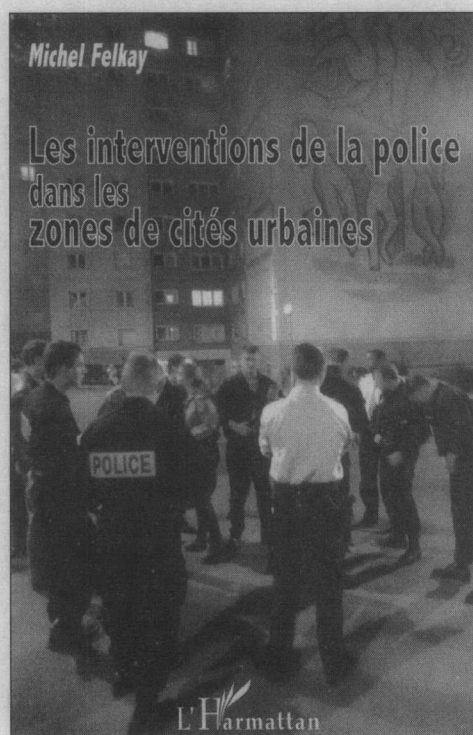
On peut d'ailleurs résumer le fond de notre propos en citant la conclusion du livre "Les interventions de la Police dans les zones de cités urbaines" écrit par le Commissaire Felkay (Ed. L'Harmattan - Paris 1999 - 60 F) :

*"Les violences urbaines sont significatives d'une révolte ; il s'agit d'un signe que la société doit prendre en compte. Sinon, il y aura un sentiment de délaissement ; des systèmes d'auto-organisation de la cité (trafics en tous genres) auront pris le pas sur la société.*

*Le fossé existant, quelque soit sa profondeur, peut être comblé ; il faut en premier lieu passer d'une logique de camps (sécurité publique) à une logique de tranquillité publique (paix publique).*

*Il s'agit de l'intégration chez chacune des familles, chez chacune des personnes, de la nécessité d'un ordre républicain juste et compréhensible. La Police irréprochable et claire dans ses missions doit dans le même temps exercer des interventions adaptées aux terrains, aux contextes, aux personnes, aux types d'affaires suivant des stratégies d'action définies. Le commandement, représenté par le commissaire de Police devra agir avec hauteur et intelligence, en tant que régulateur d'ambiance et d'équilibre.*

*Ce n'est que par un travail progressif de terrain que la Police non seulement répondra aux incivilités et aux infractions, mais décèlera pour les pouvoirs publics les mouvements et les déséquilibres."*





## Enquête publique en cours pour le secteur "Émile-Duployé"

Dernier moment  
laissé aux  
habitants pour  
faire entendre leur  
voix : l'enquête  
publique préalable  
à la déclaration  
d'utilité publique.  
Elle vient d'être  
lancée pour le  
secteur "Émile-  
Duployé"...

La dernière phase légale de concertation préalable au lancement de l'opération d'aménagement du secteur "Émile-Duployé" vient d'être lancée par l'ouverture de l'enquête publique qui vient de s'ouvrir le 7 juin dernier et se prolongera jusqu'au 2 juillet.

Une enquête publique précède toute déclaration d'utilité publique permettant des expropriations. Le dossier de présentation du projet peut être consulté à la Mairie du 18ème (ainsi que dans les locaux de la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction - DAUC - 17 Bd Morland - Paris 4ème - Bureau 3022) par toute personne qui le souhaite. Un Commissaire-Enquêteur désigné par la Préfecture (ici : Monsieur Claude HUOT)

est chargé de recueillir toutes les observations (contestations, approbations, etc...) faites par écrit sur le registre joint au dossier de présentation. Il est possible aussi de lui envoyer ces observations (à la Mairie du 18ème) ou de le rencontrer aux permanences qu'il assure dans cette même Mairie (les prochaines permanences du Commissaire-Enquêteur ont lieu le samedi 19 juin et le jeudi 24 juin de 9 h à 12 h ainsi que le vendredi 2 juillet de 15 h à 18 h).

Une fois toutes ces observations recueillies, le Commissaire-Enquêteur donne son avis (généralement favorable) mais il peut émettre des réserves sur tel ou tel aspect. La Ville est alors quasi obligée de modifier son projet en tenant compte des réserves émises, à moins de se lancer dans des recours souvent très longs.

En l'occurrence, le projet de la Ville pour le secteur "Émile-Duployé" est déjà bien connu : on en retrouvera tous les éléments dans notre numéro 44 (page 10).

Reste cependant un problème préoccupant. Dans sa notice explicative (jointe au dossier d'enquête publique), la Ville recense environ 46 logements "squattés" sur l'ensemble des 210 logements qu'elle a déjà acquis (126 sont libres et murés et 32 occupés "régulièrement"). Si l'on ajoute à ce chiffre les 15 familles déjà expulsées du 14 rue Émile-Duployé (immeuble détruit l'été dernier), cela fait un total de 61. Que sont devenues ces familles expulsées du 14 ? Bon nombre d'entre elles sont toujours dans des hôtels de l'arrondissement, sans avoir reçu aucune proposition de relogement. Est-ce une bonne solution ? Il faut rappeler ici que les loyers dans les hôtels peuvent atteindre près de 10.000 F par mois et parfois plus (en fonction du nombre de chambres occupées), dont une partie est prise en charge par le Centre d'Action Sociale (CAS), donc par la collectivité.

Il y a donc là, à notre avis, un véritable problème pour lequel il serait bon que la





Ville trouve des solutions autres que l'expulsion, et ce, d'autant plus qu'on peut considérer qu'elle a une part de responsabilité dans ces occupations irrégulières : on a laissé trop longtemps ce périmètre en déshérence, sans projet (une fois l'hypothèse de la construction d'un lycée abandonnée) et sans gestion rapprochée des lots acquis par la Ville.

C'est sur ce point notamment que nous alerterons le Commissaire-Enquêteur.

### **Ce que dit le Dossier présenté par la Ville sur le passage "Duployé/Ernestine"**

Une liaison publique piétonnière sera ménagée entre la rue Emile Duployé et les rues Ernestine et d'Oran. Un large passage public sous porche permettra une aération à l'intérieur de l'îlot.

Des craintes ont été exprimées par les habitants du secteur que ce passage sous porche ne devienne un foyer d'insécurité. D'autres réactions proviennent de copropriétaires du 40, rue Doudeauville, hostiles à la suppression des places de stationnement en fond de parcelle et favorables à la démolition de l'immeuble situé 8, rue Ernestine, hors périmètre, pour transformer le passage en placette. Cette suggestion relayée par les associations «Secteur Doudeauville» et «Vivre à Château-Rouge» n'est cependant pas envisageable compte tenu du bon état de l'immeuble sis 8, rue Ernestine et de l'aggravation du déficit foncier qu'entraînerait l'acquisition de cette propriété.

Les participants au groupe de travail ne contestent cependant pas le bien fondé de l'ouverture vers l'extérieur de la rue Émile Duployé.

Il convient en effet de souligner que ce "passage" par ses caractéristiques (5 mètres de hauteur et 8 mètres de largeur) constituera une véritable rue où les risques d'insécurité ne seront pas supérieurs à ce qu'ils sont dans les autres voies publiques environnantes. De plus cet aménagement constitue un élément fort du projet en vue d'ouvrir la rue Emile Duployé sur l'extérieur, ce qui apparaît indispensable pour redonner une qualité à ce quartier.

Toutefois, en considération des inquiétudes exprimées à l'encontre de ce passage, plusieurs alternatives de configuration ont été examinées incluant la possibilité de fermeture par des grilles si, à l'usage, le besoin s'en faisait sentir.

Il semble cependant qu'une meilleure sécurité sera obtenue en ouvrant ce secteur vers l'extérieur plutôt qu'en le refermant sur lui-même.

Enfin, suite aux réticences sur l'expropriation envisagée de 12 boxes de garages au 40 rue Doudeauville, un compromis a été recherché. Ainsi l'intervention sera limitée à 8 boxes.



### **Formation de l'îlot "Émile-Duployé"**

Alors que le hameau de la Goutte d'Or, constitué vers 1814, poursuit son développement entre les anciennes portes Poissonnière et Saint Denis le long de l'enceinte des Fermiers Généraux (actuel boulevard de la Chapelle), le secteur de la rue Emile Duployé situé au nord se peuple essentiellement à partir de 1863, date de l'expansion de la gare du Nord.

L'îlot est, à l'origine, bordé au nord par la rue Marcadet voie ancienne ouverte en 1672. Le quadrilatère formé par les rues Marcadet, Ernestine, Doudeauville et qui bute à l'est sur la tranchée ferroviaire, est loti en 1856 de part et d'autre d'une voie privée dénommée « passage Doudeauville » dont la configuration en baïonnette est la conséquence des contraintes d'occupation des parcelles de la rue Doudeauville constituées dans les années 1840/1850. Le passage Doudeauville coupé par la suite en deux tronçons par la rue, Stephenson prendra les noms respectifs d'Emile Duployé et de Francis-Carco.

Le quartier garde aujourd'hui les traces des différentes percées viaires visibles à travers les immeubles faubouriens des rue Marcadet et Ernestine, les alignements haussmanniens de la rue Ordener, les immeubles placards de la rue Stephenson. Les constructions plus ou moins récentes du 20<sup>ème</sup> siècle, dont la volumétrie est souvent en rupture avec celle de ces immeubles anciens, confèrent à l'îlot sa physionomie actuelle.



# État d'avancement de l'Aménagement du secteur "Château-Rouge"

Le 10 juin dernier, les associations étaient invitées par la Mairie de Paris à une réunion d'information sur l'état d'avancement de l'aménagement du secteur "Château-Rouge".  
Compte-rendu de ce premier bilan d'étape...

Introduite par Michel Bulté (Adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, de la construction et du logement), puis présidée par Jean-Pierre Pierre-Bloch, en présence de deux autres élus du 18ème (Claude Lambert et Dominique Lamy), cette réunion a rassemblé les nombreux organismes et directions chargés de ce dossier : les Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC) et du Logement et de l'Habitat (DLH), la SEMAVIP, l'OPAC, le PACTE, les Directions de la Voirie et des Activités économiques et de l'emploi, ainsi que la Préfecture de Paris et le Commissariat du 18ème. On peut regretter, par contre, que seulement 4 associations étaient représentées (PGO, l'A.C.R., Habiter au Quotidien et la Salle St Bruno).

## Expropriations

Les dates de prise de possession des immeubles sont maintenant plus précises. Rappelons que ce n'est qu'à partir de cette prise de possession que la Ville peut commencer à reloger les habitants, une fois l'expropriation réalisée. Le calendrier suivant a été annoncé :

- Phases 1 et 1 bis (16 et 18 Laghouat, 32 Gardes et 40 Cavé, 19 à 23 Léon) : 1<sup>er</sup> trimestre 2000.
- Phases 2 et 3 (19 à 31, 40 et 52 à 62 Myrha, 11 et 13 Léon) : 3<sup>ème</sup> trimestre 2000.
- Phases 4 et 5 (7, 24 et 26 Laghouat) : 1<sup>er</sup> trimestre 2001.

En réalité, beaucoup de lots (75 % de l'ensemble) ont déjà été acquis par la Ville (ou l'OPAC) dans ces immeubles, et plusieurs parcelles sont déjà dans leur totalité propriété de la Ville, ce qui permettra de lancer dès maintenant des projets (29 et 31, 45, 60 et 62 Myrha, etc...).

Quant aux 3 immeubles interdits à l'habitation (6 Léon, 19 et 30 Affre), la procédure d'expropriation par la Loi Vivien devrait permettre une prise de possession par la Ville à l'été 2000, après un vote au Conseil de Paris de septembre. A noter que le 6 Léon pourra éventuellement être acquis plus tôt s'il est mis en adjudication.

## Relogements

D'après les services de la Ville, l'occupation des bâtiments concernés par la démolition (y compris les 61 Myrha et 28

Poulet destinés à une réhabilitation lourde) est la suivante : 233 familles en situation régulière d'occupation et 40 familles "sans titre d'occupation". La SEMAVIP a déjà procédé à 24 relogements, et 10 dossiers sont en cours.

Sauf cas d'urgence, les relogements ne sont mis en route que quand la Ville peut espérer arriver à vider entièrement un immeuble.

## Constructions

Le 24 rue Myrha va être livré en septembre prochain (9 logements). Rue Richomme, le chantier a pris du retard à cause de l'effondrement de la rue. Les 27 logements devraient être réalisés en mars 2000.

Deux autres permis de construire ont été déposés pour le 29 rue Poulet (architectes : C. et D. Carril) et le 60-62 Myrha (architectes : Bruat et Vahanian), mais les appels d'offre pour les entreprises de construction sont pour le moment restés infructueux.

Enfin, 3 architectes ont été désignés sur d'autres parcelles :

- J. Lévy pour le 45 Myrha (terrain nu),
- Ch. Girard pour le 29-31 Myrha (démolition prévue cet été),
- R. Suanes pour le 5 Erckmann-Chatrian (terrain nu) : il s'agit là d'un projet d'ateliers d'artistes proposé après concertation avec l'association "Goutte d'Or Carré d'Art" par l'architecte finalement retenu.

Ces 3 permis seront déposés d'ici la fin de l'année. Les permis de construire qui devraient suivre en 2000 concernent les parcelles 32 Gardes/40 Cavé, 56 et 58 Myrha et 11/13 Léon.

Quant à la parcelle du 19 Léon, elle sera neutralisée pendant quelques années puisque c'est là que seront implantés les locaux scolaires provisoires dans l'attente de la construction de la future école "Émile-Duployé" (en remplacement des locaux provisoires de la rue Ernestine).

## Recommandations architecturales

C'est le Cabinet Treuttel Garcias Treuttel qui s'est vu confié la mission de coordonner l'ensemble de l'opération. Le parti retenu privilégie une "architecture modeste",



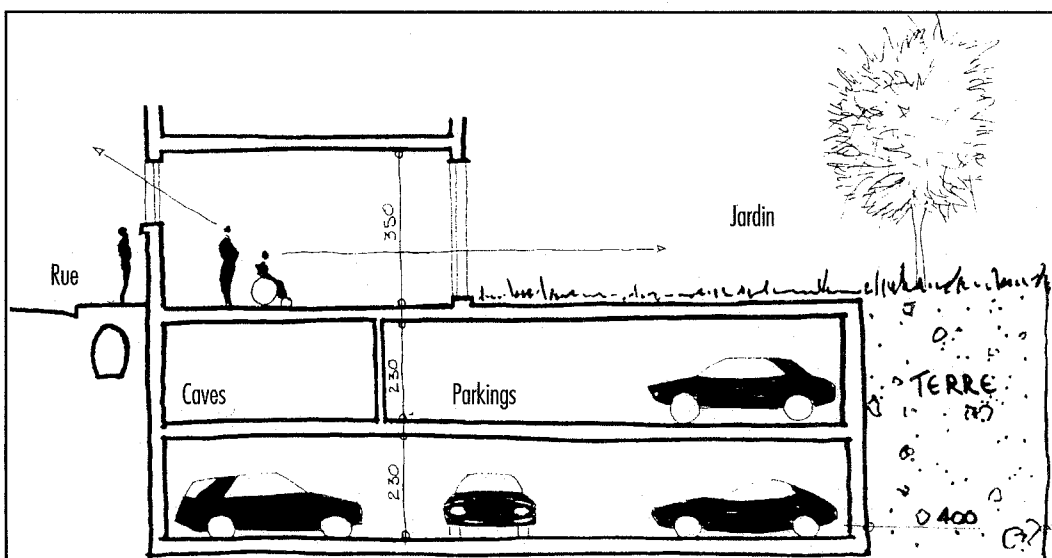
excluant "les gestes héroïques, les doubles hauteurs et les matériaux innovants". "Les quelques 20 parcelles (...) seront dans la mesure du possible regroupées par deux, pour des raisons de rentabilité et de parking souterrain. Les parcelles isolées (16, 40 et 45 Myrha et 7 laghout) recevront des petits programmes sans parking. On obtiendra donc une vingtaine d'opérations neuves de taille modeste, comportant chacune moins de 20 logements".

Ces recommandations interdisent aussi les "retraits partiels en rez-de-chaussée, portiques et porte-à-faux sur rue". Les architectes sont aussi invités à "aérer le tissu urbain au cas par cas". Ils devront chercher "à éviter en façade l'aspect de barre (...) Chaque opération de 15 à 20 logements disposera de son entrée et de son hall propres".

"Les toitures seront en zinc, de préférence à deux pentes plates et symétriques. (...) Les matériaux extérieurs seront compatibles avec ceux présents sur le site. Le plâtre, l'enduit lisse, la brique de teinte claire et les éléments de béton préfabriqués sont conseillés, à l'exclusion du béton brut de décoffrage, du bardage, du carrelage et de la pierre agrafée. (...) La coloration des façades sera limitée à une gamme de blancs, gris et ocres inspirée des de celle des façades existantes ou récemment ravalées."

D'autre part, "les architectes d'opération apporteront la plus grande attention au verdissement des cours intérieures qui seront paysagées sur dalle-parking (60 centimètres de terre au minimum) (...) A chaque fois que la dimension des terrains l'autorise, une bande pleine-terre de 4 mètres de large sera réservée en

Exemple de pied d'immeuble occupé par un logement conçu pour personnes à mobilité réduite (schéma extrait des Recommandations de Treuttel, Garcias et Treuttel)



fond de parcelle à la plantation d'arbres de haute tige".

Quant aux pieds d'immeubles, ils seront conçus "de façon à accueillir soit des loft-ateliers, soit des locaux d'activités, soit des appartements protégés de la rue et largement ouverts sur jardin". Il ne devrait donc pas y avoir d'implantation de commerces.

## L'OPAH ciblée

A ce stade de la procédure, on constate que la petite trentaine d'immeubles concernés se partage en trois tiers :

- le 1<sup>er</sup> tiers est en cours de réhabilitation et répond positivement aux injonctions,

- le 2<sup>ème</sup> tiers a voté - ou va bientôt voter - des travaux,

- le dernier tiers regroupe des immeubles où pas grand chose ne se passe, voire où la situation est bloquée. C'est le cas notamment du 22 rue Myrha et du 5 rue Richomme, mais aussi d'autres immeubles acquis par des "marchands de biens" ou avec des copropriétés très endettées.

PGO a insisté à plusieurs reprises pour que l'on imagine dès maintenant d'autres alternatives pour certains de ces immeubles, dont la liste pourrait être plus importante que celle annoncée, car l'on sait bien que ce n'est pas parce qu'une copropriété vote des travaux que ceux-ci seront effectivement réalisés. Après le vote des travaux, il faut que chaque copropriétaire paie sa part... et c'est souvent à ce moment que les dossiers se bloquent.

## Espace public

La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public tarde, et ce pour plusieurs raisons :

- la Préfecture de Police n'a toujours pas communiqué le plan de circulation définitif, qui pourrait d'ailleurs encore être modifié sous la pression des riverains (double sens de la rue Doudeauville, sens de la rue Léon, passage ou non d'une ligne de bus par la rue Stephenson, etc...),

- aucune programmation budgétaire n'a vu le jour. Sur ce point, il semble que l'on puisse avancer si - comme cela l'a été proposé lors de la dernière réunion de la Commission Locale de Concertation, ces travaux soient intégrés au Contrat de Ville 2000-2006, avec participation financière de la Région,

- certains aménagements prévus dans ce Schéma se révèlent être impossibles à réaliser. Ainsi, il était prévu de planter plusieurs arbres à l'angle Chartres-Charbonnière. Pour le moment, pas de verdure en vue (alors qu'une partie de l'aménagement a été réalisée) : il semblerait que le sous-sol (avec tous les réseaux enfouis) ne permette pas de planter des arbres. Pourquoi, alors, était-il proposé dans ce Schéma d'en mettre ?

Parmi les autres priorité, le réaménagement de la rue Dejean, dont la voirie doit être refaite. Il serait bon que des projets soient rapidement réalisés et proposés à la concertation avec les riverains.



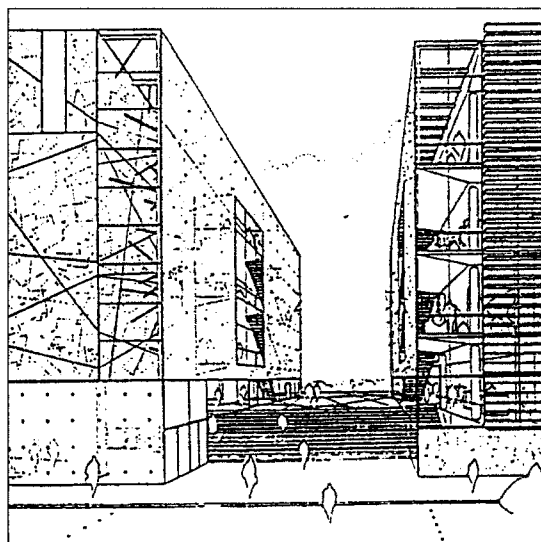
# Équipement culturel Fleury, concertation : 20 associations écrivent...

Suite à la dernière réunion de la Commission Locale de Concertation (CLC) Goutte d'Or du 13 avril dernier, 20 associations du quartier ont adressé des courriers à trois élus afin d'avoir des réponses précises sur le devenir de l'équipement culturel "Fleury" et de faire progresser la concertation. Il nous a semblé normal, dans un souci de transparence, de rendre publiques ces lettres.

Les 20 associations signataires sont :

Accueil Laghouat - Accueil Goutte d'Or (Solidarité St Bernard) - A.D.C.L.J.C. - ADOS - AIDDA - Anneau d'Or (A.P.F.S.) - APSGO - L'Arbre Bleu - ASFI - CATRED - EGO (Espoir Goutte d'Or) - Les Enfants de la Goutte D'Or - Esprit d'Ebène - EOLE - Goutte d'Art - Habiter au Quotidien - LAGO (Loisirs Animation Goutte d'Or) - Paris-Goutte d'Or - Relais Goutte d'Or Paris - URACA

*Contre, le projet d'équipement culturel (angle rue Fleury/Bd de la Chapelle) voulu par l'ancienne municipalité et intégré au contrat Ville-Etat.*



## à Jean Tibéri

*Durant la Commission Locale de Concertation, les associations ont eu droit à deux discours différents d'adjoints au Maire de Paris, tous deux précisant qu'ils parlaient au nom du maire de Paris :*

- Jean-Pierre Pierre-Bloch qui a annoncé que le projet de construction de l'équipement culturel était abandonné,

- Didier Bariani, qui a laissé entendre que ce dossier n'était pas tranché.

*Il nous a semblé plus simple d'interroger directement le Maire de Paris, ne voulant pas croire que ce dernier pourrait ne pas respecter des engagements contractuels.*

**A noter qu'à ce jour (15 juin 99), nous n'avons toujours pas reçu de réponse à cette lettre.**

*Une lettre similaire a été envoyée à Madame la Préfète de Paris (signataire au nom de l'État du contrat de ville).*

**Là non plus, nous n'avons pas reçu à ce jour de réponse.**

### Lettre des associations de la Goutte d'Or à Jean Tibéri, Maire de Paris

Paris, le 5 mai 1999

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la Politique de la Ville figurait au contrat Ville-Etat qui se termine cette année la réalisation d'un équipement culturel à vocation musicale à l'angle de la rue Fleury et du Bd de la Chapelle. Or, à ce jour, la réalisation de ce projet, très attendu par les jeunes et les associations du quartier, n'a toujours pas été lancée.

Pourtant, une D.U.P. a eu lieu qui a permis d'exproprier les terrains nécessaires à la réalisation de cet équipement. De même, un concours architectural (comprenant une bibliothèque, des logements et cet équipement) a eu lieu remporté par Monsieur Costantini. La bibliothèque et les logements sont construits et livrés. Un terrain vague au milieu attend la mise en chantier de cet équipement pour lequel une subvention de 7 Millions de Francs a été votée par la Région .. et le contrat Ville-Etat s'achève.

Lors de la dernière réunion de la Commission Locale de Concertation "DSU Goutte d'Or", deux de vos adjoints ont eu des réponses sensiblement divergentes à la question du devenir de cet équipement.

Nous ne pouvons croire que la Ville ne respecte pas les engagements contractuels pris en 95, ni qu'elle revienne sur un projet lancé et voulu par elle, qui a donné lieu à de nombreuses concertations avec les partenaires locaux et qui a déjà coûté cher aux finances municipales.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous et vous demandons de bien vouloir prendre les décisions qui permettront de lancer la réalisation de cet équipement dès que possible.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire,...

Associations signataires :

Voir la liste des 20 associations signataires en haut de cette page



**Lettre des associations de la Goutte d'Or à Claude Lambert,  
Conseiller Délégué chargé de la Vie associative, élu du 18<sup>ème</sup>**

Paris, le 5 mai 1999

Monsieur le Conseiller Délégué,

Le projet de construction d'un équipement culturel à dominante musicale (rue Fleury) lancé par l'ancienne municipalité sous l'impulsion de Jacques Chirac, Alain Juppé et Hervé Mécheri et inscrit au contrat de ville qui se termine, est toujours bloqué.

Vous connaissez sans doute parfaitement ce dossier, ainsi que l'intérêt que toutes les associations de la Goutte d'Or manifestent pour le lancement effectif de ce projet (il en a été question à plusieurs reprises dans différentes réunions, et notamment lors de la conclusion des "Journées d'étude inter-associatives Goutte d'Or" de décembre 98).

Parmi les trois conseillers de Paris élus du 18<sup>ème</sup> appartenant à la majorité parisienne, Roger Chinaud et Jean-Pierre Pierre-Bloch se sont clairement exprimés sur ce dossier (avec des avis opposés). Par contre, nous ne connaissons pas votre position.

Vous êtes pourtant particulièrement concerné par ce projet, non seulement du fait de la nature de votre délégation mais aussi du fait d'avoir fait partie de façon rapprochée de l'équipe d'Alain Juppé, quand ce dernier était dans le 18<sup>ème</sup>.

Voilà pourquoi il nous importe de connaître votre opinion sur la question.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller Délégué,...

Associations signataires :

Voir la liste des 20 associations signataires en haut de la page 8.

## à Claude Lambert

*Claude Lambert est l'un des trois Conseillers de Paris élus du 18<sup>ème</sup> appartenant à la majorité parisienne. Il est proche du Maire de Paris (ayant été nommé récemment par ce dernier Conseiller Délégué à la Vie associative). Or, nous ne l'avons jamais entendu prendre position sur ce dossier de l'équipement Fleury (alors que nous savons que J.P. Pierre-Bloch est contre et que Roger Chinaud est pour). Voilà pourquoi nous avons souhaité l'interroger afin qu'il fasse connaître publiquement sa position.*

*A noter qu'à ce jour (15 juin 99), nous n'avons toujours pas reçu de réponse à cette lettre.*

## à Didier Bariani

*Ce dernier courrier, qui réagissait à la façon dont la dernière Commission Locale de Concertation s'est déroulée, n'a pas eu, lui non plus, de réponse écrite... mais peu importe puisque la plupart des concertations que nous demandions ont eu lieu.*

*En effet, depuis, un certain nombre de réunions de concertation ont été rapidement organisées :*

- avec la Direction de l'Aménagement Urbain et de la Construction (DAUC) sur les problèmes évoqués et sur le bilan d'étape de l'aménagement de "Château-Rouge",

- sur la réinstallation de la mosquée Polonceau,

- sur les problèmes d'étals et d'hygiène du secteur Dejean-Poissonniers-Poulet-Barbès

- sur le Square Léon (une deuxième réunion sur ce sujet devrait avoir lieu à la fin du mois de juin).

**Lettre des associations de la Goutte d'Or à Didier Bariani,  
adjoint au Maire de Paris chargé des quartiers sensibles  
et Président de la Commission Locale de Concertation "Goutte d'Or"**

Paris, le 5 mai 1999

Monsieur le Maire,

Suite à la dernière Commission Locale de Concertation "Goutte d'Or", nous tenons à vous faire part d'un certain nombre d'observations et de propositions.

De l'avis général, cette Commission fut fort problématique : très longue et peu fructueuse.

Les raisons en sont multiples : voici celles qui nous paraissent les plus importantes :

- deux décisions de la CLC 98 n'ont jamais été mises en œuvre (création de commissions sur le Square Léon et sur la mosquée) : les deux points sont revenus à l'ordre du jour de la CLC suivante sans avoir fait l'objet de la concertation demandée,

- manque de concertation préliminaire avec certains services (DAUC et DJS notamment) sur les dossiers les concernant (voire absence de représentant à la CLC pour ce qui concerne la DJS),

- remise en cause de façon unilatérale d'engagements contractuels (équipement musical Fleury),

- annonce de décision sans que la concertation initiale ait eu lieu (mosquée),...

De tels dysfonctionnements ne peuvent que mettre à mal le dispositif contractuel de concertation, dont les Commissions Locales ne devraient être que le point d'orgue permettant d'officialiser des décisions préparées en amont, de trancher des points litigieux, et de lancer des nouvelles perspectives de travail.

Pour éviter qu'une telle situation ne se renouvelle, il est nécessaire d'abord de mettre en place dès maintenant les groupes de travail et commissions ad-hoc annoncées :

- réunion de travail avec la DAUC sur les questions à l'ordre du jour (angle Pierre l'Ermite/Jessaint, 10-14 Charbonnière, 28 Laghouat, locaux associatifs au 16 Laghouat,...)

- concertation sur le projet d'installation définitive de la mosquée sur le site Polonceau,

- commission ad-hoc Square Léon,

- réunion de travail avec la DJS sur les questions à l'ordre du jour.

- commission ad-hoc Dejean et étals/hygiène des commerces.

Il est aussi nécessaire que les engagements contractuels soient tenus (équipement musical).

Enfin, il serait peut-être aussi fructueux de redéfinir le dispositif local, et notamment les rôles réciproques du Chef de projet, de la Salle St Bruno et des associations et les modalités de travail entre ces partenaires.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire,...

Associations signataires :

Voir la liste des 20 associations signataires en haut de la page 8.

# “Coup de gueule” : l'éclairage public, un droit légitime

Rue Léon, autour du Square, et maintenant dans d'autres endroits du quartier, l'éclairage public ne fonctionne plus, et parfois depuis plusieurs années...  
La Ville va-t-elle enfin se décider à prendre ce problème au sérieux ?



Comment peut-on laisser certaines rues du quartier sans éclairage le soir ? C'est la question que de nombreux habitants se posent, notamment les riverains de la rue Léon, dans sa partie comprise entre la rue Myrha et la rue d'Oran, mais aussi ceux qui sont proches du Square Léon ou même à l'angle Chartres/Charbonnière et dans le passage Boris Vian. Non seulement l'absence d'éclairage engendre un sentiment fort d'insécurité, mais de plus l'état dans lequel sont laissés un certain nombre de coffrets à portée de main est très préoccupant : le courant est là. Attend-on un drame pour intervenir ?

Certes, dans de nombreux cas, il s'agit du résultat de vandalisme... mais n'a-t-on pas baissé les bras ? Quand on s'adresse aux services compétents (la Voirie), ils renvoient la balle sur la Police. Va-t-on mettre un policier devant chaque lampadaire pour que les rues soient éclairées le soir ?

Comment s'en sortir ? D'abord, il faut savoir que c'est EDF qui assure la maintenance de ces lampadaires, suite à un contrat passé avec la Voirie de Paris. Différents indices nous font penser que cette maintenance n'est pas vraiment assurée. A la Voirie de revoir cette question avec EDF.

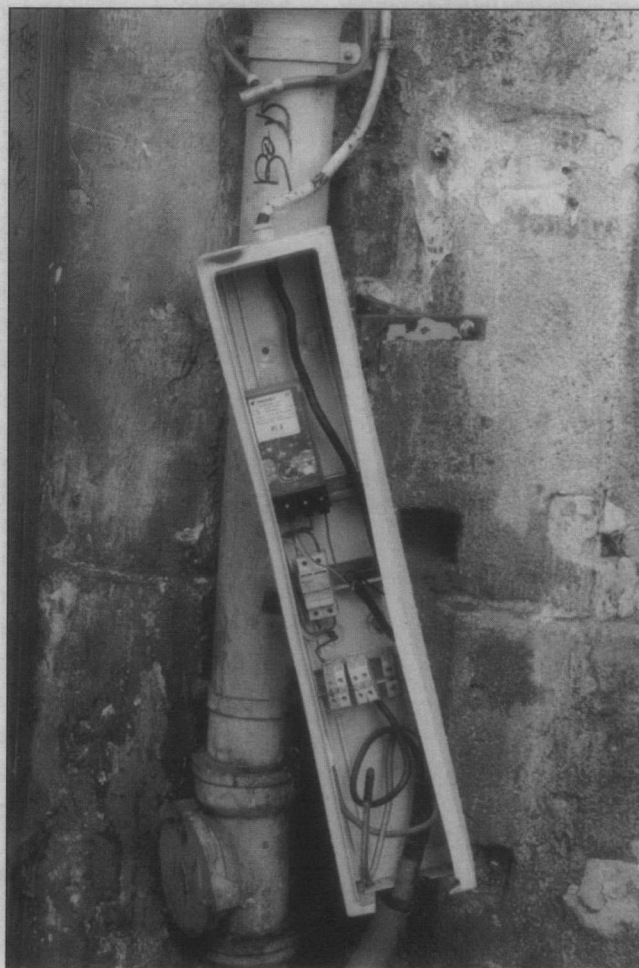
Mais, quoiqu'il en soit, il faut mettre en place un système qui permette que les droits légitimes des riverains soient assurés, sinon, on s'engage dans la spirale des zones de non-droit. Réparer aussitôt que des dégradations (ou des pannes) ont lieu est un impératif. Réparer aussi souvent qu'il le faut, jusqu'à ce que les

“casseurs” se découragent. Cependant, cela n'empêche pas de mettre en place des systèmes plus efficaces, qui ne soient pas cassables (ou plus difficilement cassables) : coffrets anti-effraction, placement de ces coffrets plus haut, etc...

Pour y aboutir, il faut que les riverains se mobilisent, et refusent d'accepter l'inacceptable. Pour ce, nous vous signalons deux numéros d'appel :

- d'abord **SOS VOIRIE : 01 40 28 73 73**. Cette ligne est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
- puis **ÉCLAIRAGE PUBLIC : 01 49 54 51 71**. Cette ligne fonctionne 24h/24, notamment la nuit.

Pour notre part, nous allons alerter l'élue parisienne en charge de la Voirie, à savoir Bernard Plasait, ainsi que le Directeur de ce service et le Maire du 18<sup>ème</sup> afin que des mesures efficaces soient rapidement prises.



Rue Léon : un des lampadaires “hors service” la nuit (en haut à gauche).  
Ci-dessus : un coffret électrique vandalisé et très dangereux.



# Marché Barbès : on ferme 3 mois

**D**ès le 23 juin, le marché Barbès (situé sous le métro aérien du Bd de la Chapelle) devra être déplacé du fait des travaux de réfection du viaduc que va entreprendre la RATP.

Plusieurs solutions d'installation provisoire avaient été envisagées. Tout d'abord Bd de Rochechouart, entre la station Anvers et le carrefour avec la rue de Clignancourt.. Solution recalée à cause du conflit provoqué par la présence importante de touristes, le stationnement des cars et le passage de la navette de remplacement par bus que va mettre en place la RATP.

Puis, ce fut la rue Ordener, le long des terrains SNCF, dans sa partie comprise entre la rue Jean-Robert et la station Marcadet. Il paraît que les riverains s'y sont opposés.

Résultat : à l'heure où nous mettons sous presse ce numéro, il était question d'installer provisoirement ce marché de 600 m linéaires à la Porte d'Aubervilliers, Bd Ney, face à la Cité Charles Hermite.

Autant dire qu'il s'agit de la disparition temporaire du marché, et ce jusqu'à la fin du mois de Septembre. En effet, cet emplacement est quasi inaccessible par le métro : quelle proportion de la clientèle traditionnelle de Barbès va pouvoir suivre ?



De plus, il s'y tient déjà un petit marché qui a bien du mal à vivre : quelle proportion des vendeurs va accepter de s'y installer ?

A moins que d'ici le 23 juin une autre solution ait vu le jour !!

## Marché Dejean : on régule ?

**C'**était le 27 mai dernier à l'Hôtel de Ville : Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au Maire chargé du Commerce, avait convoqué la première réunion de la Commission ad-hoc "marché Dejean", mettant en œuvre ainsi une des décisions de la dernière Commission Locale de Concertation "Goutte d'Or".

But de cette commission : essayer de mieux réguler les débordements commerciaux des rues Dejean, des Poissonniers, Poulet et du Bd Barbès.

Le diagnostic n'est plus à refaire : débordement des étals, pratiques dérogeant parfois aux règles d'hygiène, vente à la sauvette, installation du marché très tôt le matin ne permettant pas un nettoyage sérieux de la rue Dejean, etc...

Autour de la table, à côté des élus (J.-P. Pierre-Bloch, rejoint par Christophe Caresche, député de la circonscription) et des associations (PGO, ACR et Vivre à Château-Rouge) avaient pris place quelques riverains, un commerçant et les représentants du Service des Droits de Voirie, de la Direction de la Propreté et du Commissariat.

Suite à la discussion, l'Adjoint au Maire de Paris s'est engagé à revoir l'ensemble des autorisations d'étals dans les rues Poulet, des Poissonniers et Bd Barbès.

Des demandes précises ont été faites aux Services de police concernant l'enlèvement et la verbalisation des "voitures ventouses" que certains commerçants utilisent comme dépôt de marchandise et d'ordures devant leurs boutiques.

De plus, il a été annoncé qu'un projet de réaménagement de la voirie de la rue Dejean serait bientôt présenté aux riverains et aux commerçants de la rue Dejean.

A suivre...

# Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

## • 8 bis rue Polonceau

On en connaît un peu plus aujourd'hui sur les différentes activités qui pourraient s'installer au 8 bis rue Polonceau, dans les 2000 m<sup>2</sup> de ces anciens locaux d'Europ Assistance que la Ville a rachetés il y a plusieurs années :

- un organisme de formation et de placement dans les métiers de la mode,

- une entreprise d'insertion sur l'accompagnement technique et la production de petites séries dans le domaine de la mode,

- plusieurs jeunes créateurs débutants (vêtements, chapeaux),

- une salle polyvalente, un studio d'enregistrement, un studio photo pour l'association Esprit d'Ébène, organisatrice d'événements culturels,

- une capoeirathèque, premier centre français de documentation et d'entraînement pour ce jeu de combat brésilien,

- un espace multimédia, projet monté par plusieurs associations du quartier (ADOS, APSGO, LAGO et Salle St Bruno).

La balle est maintenant dans le camp de la Ville qui doit faire une étude approfondie de faisabilité de l'ensemble du projet.

A suivre...



## • Toxicomanie 18<sup>ème</sup>

Les 9 propositions qu'avait lancées PGO avec d'autres associations de quartiers du 18<sup>ème</sup> et les structures d'accueil d'usagers de drogue ont été reprises dans le projet pilote que va mettre en place la DDASS sur l'arrondissement à la demande de Daniel Vaillant.

La Salle St Bruno en sera partie prenante puisque c'est elle qui va embaucher les 3 coordinateurs de quartier (Chapelle, Goutte d'Or et Porte de Clignancourt). Nous

reviendrons dans un prochain numéro sur les détails de ce projet qui devrait être mis en œuvre dès le 4<sup>ème</sup> trimestre 99 et qui aura deux volets très liés :

- un volet de médiation sociale et de terrain que prendront en charge ces coordinateurs avec des équipes de rue,

- un volet sanitaire grâce au renforcement des structures d'accueil hospitalières et psychiatriques.

## Les résultats des Européennes : Goutte d'Or, 18<sup>ème</sup>, Paris

	Goutte d'Or		18 <sup>ème</sup>		Paris	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Abstentions		52,34		50,75		47,03
• Hollande (PS, MDC, PRG)	1.037	24,49	8.225	21,74	106.688	20,21
• Cohen-Bendit (Verts)	837	19,77	7.606	20,10	89.812	17,01
• Sarkozy (RPR, DL)	424	10,01	4.632	12,24	90.804	17,20
• Pasqua (RPF)	376	8,88	4.068	10,75	64.400	12,20
• Laguiller (LO, LCR)	352	8,31	2.728	7,21	27.212	5,15
• Hue (PCF)	322	7,61	2.246	5,94	24.756	4,68
• Le Pen (FN)	287	6,78	2.485	6,57	23.325	4,41
• Bayrou (UDF)	208	4,91	2.628	6,95	57.314	10,85
• Megret (MN)	173	4,09	1.325	3,50	15.983	3,02
• Saint-Josse (Chasseurs)	27	0,64	276	0,73	5.164	0,97



## • Sommet francophone de la Goutte d'Or

C'est un projet d'envergure lancé par des habitants du quartier qui devrait se dérouler aux mêmes dates que le prochain Sommet de la Francophonie, à savoir du 3 au 5 septembre prochains.

Des rencontres et débats, des concerts et animations artistiques, des communications Internet, le tout dans un quartier décoré aux couleurs du monde...

Le but est de donner chair à la Francophonie du cœur, celle qui irrigue les tissus des relations de voisinage que les organisateurs voudraient promouvoir et développer. Le quartier de la Goutte d'Or s'y prêtait.

Toutes les personnes ou associations du quartier qui souhaiteraient y participer sont chaleureusement invitées à contacter le "Comité Organisateur du Sommet de la Goutte d'Or (COSGO).

Contacts : François de la Chevalerie (01 44 41 42 85 ou José Manuel Gimenez (01 47 80 34 03 ou 01 46 34 94 04)

email :

sommet.gouttedor@caramail.com

## Un poisson échoué dans l'église St Bernard



C'était l'une des œuvres présentées par les artistes du quartier lors des "Ateliers Portes Ouvertes - Goutte d'Or Carré d'Art" qui se sont à nouveau déroulées avec succès du 11 au 14 juin dernier.

## Reflets d'une goutte

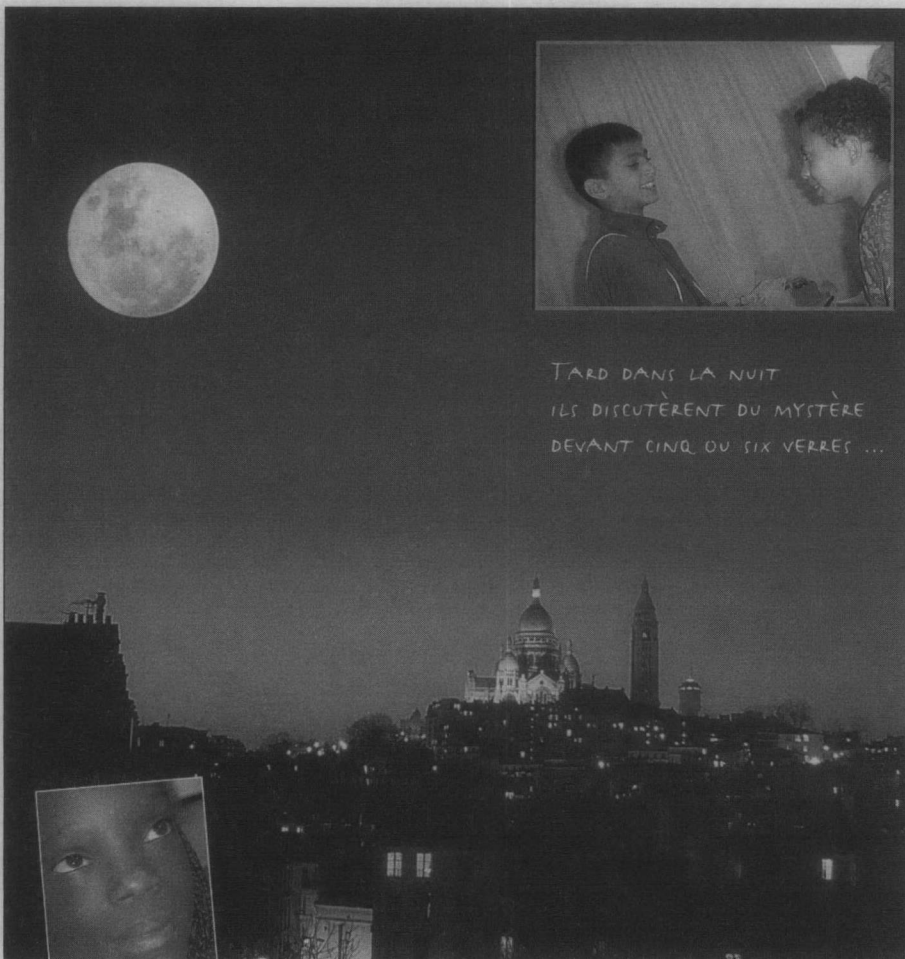
Il s'agit d'un superbe ouvrage photographique réalisé par Nicolas Dumas et Florence Larue (institutrices à l'école élémentaire Richomme) avec des enfants du quartier.

Des enfants partent à la recherche du trésor de la Goutte d'Or. Occasion de mettre en scène, comme un roman-photos, différents lieux typiques du quartier (l'église St Bernard, l'école Richomme, la rue de la Goutte d'Or, le marché Dejean, la mosquée Polonceau, etc...).

Un très beau livre plein d'humour et de superbes photos.

On peut se le procurer à l'école élémentaire Richomme (9 rue Richomme) pour 70 F.

Ci-contre, en réduction, l'une des pages de ce livre (21x29,7 - 32 pages).



TARD DANS LA NUIT  
ILS DISCUTÈRENT DU MYSTÈRE  
DEVANT CINQ OU SIX VERRÉS ...

# Perle Noire pour Goutte d'Or

Rencontre avec Oswald, l'un des membres de PERLE NOIRE qui vient de sortir un CD "Enfants de la Goutte d'Or" après plusieurs années de "galère" ....

**O**n les a connus faisant partie de groupes aux noms différents : DMBG, Déclit, 18<sup>ème</sup> Élément... Ce sont eux, Yarrow et Oswald qui réapparaissent dans un nouveau collectif sous le nom de PERLE NOIRE et qui viennent de sortir un CD sous le label "Une Goutte d'Organisation Productions" et sous le titre "Enfants de la Goutte d'Or".

Le CD a été pendant quelque temps n°3 au hit-parade des ventes de la FNAC Forum dans la catégorie "rap français", et ce sont des jeunes de chez nous, de la Goutte d'Or.

En réalité, sous le nom de PERLE NOIRE, on a affaire à un collectif formé de Yarrow et d'Oswald auxquels s'est joint ENIGMATIK, à savoir Salima (16 ans), Aïcha (15 ans) et Fati (13 ans), toutes trois issues de notre "terroir". La rencontre s'est faite au sein des Centres de loisirs de la Ville où travaillent Yarrow et Oswald. Ils y ont lancé un atelier rap et ces trois jeunes filles ont mordu à l'hameçon, au point de devenir des quasi-pro du rap.

La réalisation de ce CD a été un véritable parcours du combattant. Après la réalisation de 2 clips grâce à l'aide de l'association Eole, le groupe (alors DMBG) rencontre en 1995 un producteur qui démarche les "majors" mais sans succès. En 1997, toujours rien à l'horizon : "Des promesses de la part du producteur, mais toujours rien de concret ..." Petit coup de déprime : Mokless, le 3ème des DMBG se retire pour rejoindre la "Scred Connexion" avec Koma et y suivre son propre chemin. C'est alors que Yarrow et Oswald décident

de réagir. Ils créent leur propre structure associative (Nuit d'Encre) et leur label (Une Goutte d'Organisation Productions) et réalisent leur CD. Fin février 99, ils trouvent enfin une maison de disques qui accepte de les produire : Street Power... et c'est la sortie de leur CD le 25 mai dernier, avec diffusion nationale et passage dans les radios, notamment celles de province.

Trois autres CD sont programmés d'ici janvier 2000, l'un du collectif PERLE NOIRE, et d'autres individuels (à noter que ces disques de 8 titres sont vendus 59 F, et ceci par choix des artistes).

Comment sont écrits les textes ?

*C'est un travail solitaire. On choisit un thème et chacun part dans une idée et la développe. Après, on recole les morceaux et on choisit ensemble le refrain.*

Et la musique ?

*On fait confiance à Stéphan Bohémian et ce depuis 1994. On part de sa musique pour écrire les textes, mais on y participe. D'ailleurs Yarrow se met à composer.*

Quelle est l'histoire de la chanson "Elodie" (cf. texte ci-contre) ?

*C'est l'une de nos premières chansons que nous avons reprise en réactualisant la musique. Elle nous tient à cœur. Je l'ai écrite à 17 ans en pensant à Yarrow pour la chanter. Il se trouve que 6 mois plus tard, il a connu une fille dans son entourage qui avait vécu la même histoire. Cela nous a profondément marqués.*

Pourquoi as-tu choisi ce nom de Lee Harvey Oswald ?

*Au début, on avait pris des noms de*

Oswald (à gauche) et Yarrow (à droite) entourant ENIGMATIK





scène. Et puis, on s'est dit qu'on avait des prénoms originaux (Yarrow et Oswald) et que c'était mieux de les garder. Moi, je m'appelle Oswald : c'est pas courant. Si j'ai rajouté Lee Harvey, c'est par rapport à mon concept. Lee Harvey Oswald a-t-il tué Kennedy ? Et s'il l'a fait, n'était-il pas que le bras armé d'autres ? C'est cela que je

veux rappeler par ce nom. Il faut se méfier des coupables tout trouvés !

PERLE NOIRE à la Goutte d'Or en Fête

Le Vendredi 2 juillet - Square Léon - à partir de 17 h

## Élodie

Élodie est une amie d'enfance à laquelle souvent je pense

Et dont le souvenir me restera jusqu'à la fin de mon existence

Tant l'un pour l'autre on était important

On s'est connu sur les bancs de la petite école

À l'âge où pour un rien on rigole,

À l'âge où dans le noir on a peur

Où la lumière est source de bonheur

À cette période de la vie l'esprit est vide de soucis

Mais hélas pas pour tous les gosses Certains connaissent des problèmes assez précoces

Beaucoup d'enfants souffrent en silence Noient leur souffrance dans la solitude Pour cacher une douleur si rude

Dur, oui, dur de savoir, de s'apercevoir De pouvoir concevoir le cauchemar Qu'endure un enfant violé maltraité chaque soir

S'endormant le ventre vide et l'esprit plein de désespoir

Je vous l'avoue : je n'ai point peur d'exposer les sujets tabous

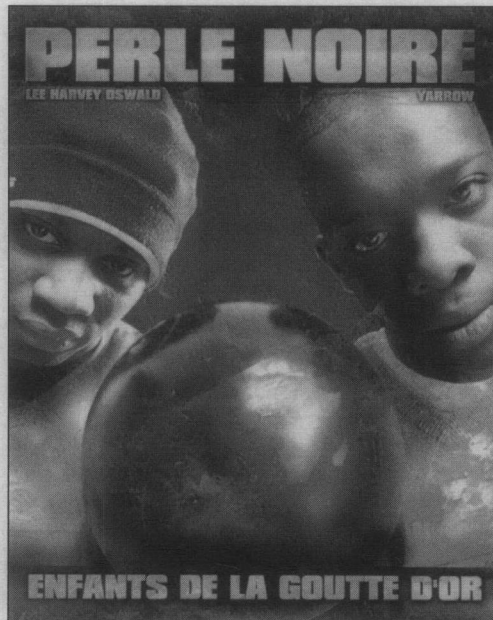
Car moins on parle des choses Plus vite alors s'installe et s'étale la psychose

### TARD DANS LA NUIT ELLE PLEURAIT DANS LA PÉNOMBRE

Les années défilèrent et l'on se retrouva ensemble dans le cycle secondaire Au fond de ma classe restait toujours à cette place

Cette fille au regard de glace Ne parlant jamais et qui à la fin des cours s'éclipsait

Plus d'une fois j'avais tenté d'établir un contact



Mais en vain sans impacts, peut être avais-je manqué de tact

Avec cette brune aux yeux prunes ?

Seulement elle vit dans un autre monde

Nous n'étions pas sur la même longueur d'onde

"Comment capter son attention ?" fut une question

Qui me laissa certainement sans réactions, source de réflexions

Je savais qu'un mystère se cachait derrière

Ce joli visage sage aux traits assombris par une vie

Ne lui ayant pas épargné les ennuis Et chaque soir elle pleurait dans la pénombre

### TARD DANS LA NUIT ELLE PLEURAIT DANS LA PÉNOMBRE

Son père était le modèle parfait de la réussite sociale sous tous ses aspects

En effet impossible de penser qu'un individu sensé

Puisse violer, voler l'enfance, l'adolescence d'un être sans défense

Un été lors d'une journée ensoleillée elle vint me parler

Timide au début elle se confia à moi tout émue Dès cet instant on devint ami

Et très vite je tombais amoureux d'Élodie Le jour où sa mère apprit

Le comportement de son mari quand il avait bu

La police prévenue, justice rendue Depuis ces sombres années

Beaucoup d'eau sous les ponts a coulé, Aujourd'hui elle tente d'oublier ces jours passés

Et avec du recul elle repense aux temps où....

### TARD DANS LA NUIT ELLE PLEURAIT DANS LA PÉNOMBRE

# La Compagnie du Géranium : une histoire d'immeuble, de rue, de quartier...

Des habitants d'un immeuble du quartier qui se décident à monter une pièce de théâtre pour la présenter à la Goutte d'Or en Fête... Initiative originale dont voici l'histoire :

C'est l'histoire tout d'abord d'un immeuble pas trop grand, une vingtaine d'appartements. Les genres et les couleurs y sont mélangés. De tous horizons et de toutes confessions, ici on est Maghrébin, Bourguignon, Sénégalais, Portugais, Breton...

La naissance de la troupe ? Un projet né sur le palier du troisième étage lorsqu'un voisin dévoila au metteur en scène son passé de comédien amateur et sa nostalgie des planches... Aussitôt l'idée de monter une pièce germe dans l'esprit de Mathieu. Tous les habitants sont rapidement invités à y participer sans oublier les amis du quartier.

Il faut dire qu'au 1 rue Pierre L'Ermite, les voisins ont souvent l'habitude de se rencontrer et pas seulement pour le petit bonjour du matin. De réveillon d'immeuble ouvert aux amis de chacun en fêtes des fleurs, en passant par les couscous "party", mafé et autres cochonnailles, se sont créées de véritables relations d'amitié.

C'est ainsi que de fantôme dévoilé, la pièce devient réalité. La Fête de la Goutte d'Or est l'occasion rêvée pour donner naissance à ce spectacle et chacun est heureux d'exprimer ainsi son attachement au quartier.

Quant au nom de la troupe, il suffit de regarder l'immeuble pour comprendre son origine ; la passion des fleurs propre il y a un ou deux ans à quelque habitants a rapidement fait des émules dans tout le bâtiment. Ainsi, si la compagnie du Géranium vous ravit par la beauté de ses jardinières, il faut venir l'écouter afin de savoir si l'avenir du géranium est dans le théâtre...

## Quelques questions à Mathieu Uhl, metteur en scène de "Simon ou comment jouer de l'Hélicon"

• Pourquoi avez-vous changé le titre de la pièce de Nicolai Erdmann ?

Dans la mesure où nous avons coupé et adapté une grande partie de la pièce, j'ai trouvé plus honnête d'en changer le titre...

• Pourquoi avoir choisi cette pièce ?

L'idée de départ était de monter une pièce entre



habitants de l'immeuble, c'est pourquoi nous avons choisi le thème du voisinage. Cette pièce m'a tout de suite séduit car elle traite de sujets graves sur le mode de la comédie.

• C'est à dire ?

Nos interrogations face à la mort, la misère, le chômage et à l'origine de sa création, une dénonciation du régime Stalinién. Nous avons nous, situé l'action dans le quartier de la Goutte d'Or d'aujourd'hui où la violence et les zones de non-droit se développent et où l'oppression due au phénomène de "ghettoïsation" est autant d'origine politique que sociale. Mon objectif est avant tout de faire un théâtre populaire où l'on s'amuse et où les spectateurs se sentent concernés par l'histoire.

• La plupart des comédiens sont amateurs ?

Vous savez, à partir du moment où l'on possède un corps et une voix, on peut être comédien ; le reste est affaire de désir. Je les ai dirigés comme s'il s'agissait de comédiens professionnels même si certaines clefs leur manquent. J'essaie de leur apporter mon expérience pour qu'ils puissent utiliser et gérer leurs émotions sur scène. La difficulté principale a été l'organisation des répétitions chacun ayant une vie professionnelle...

• Qu'est-ce que cela fait de diriger ses voisins ?

La vie de l'immeuble n'en est que plus excitante !!!

Représentations dans le cadre de la Goutte d'Or en Fête  
le Dimanche 27 et le mercredi 30 juin à 20 h 30 précises  
Salle St Bruno (9 rue St Bruno)  
Entrée libre après réservation :  
billets disponibles Salle St Bruno  
les 25 et 26 juin et 30 mn avant le spectacle.



# Point d'orgue à Saint Bernard

Construite entre 1858 et 1861 dans le cadre des grands travaux du Baron Haussmann, l'église St Bernard de la Chapelle a été dotée en 1865 d'exceptionnelles grandes orgues.

Cet instrument est très apprécié des amateurs pour ses qualités acoustiques et une sonorité particulièrement bien adaptée à la musique romantique du 19<sup>ème</sup> siècle.

Les grandes orgues de St Bernard, réalisées par Aristide Cavaillé-Coll, célèbre facteur d'orgues, ont été classées monument historique en 1990.

Elles ne fonctionnent hélas plus depuis 1978. Le moteur est cassé et l'ensemble de l'instrument a besoin d'une sérieuse révision.

L'association des "Amis des orgues de St Bernard de la Chapelle" est née il y a quelques semaines à l'initiative du curé de St Bernard, de Louise et Patrick Marty créateurs-animateurs de l'Atelier musical des Trois Tambours, et d'Yves Hallinck intervenant musical dans les écoles.

Cette association a pour vocation la restauration et



l'utilisation des grandes orgues de St Bernard.

Un projet culturel en liaison avec le Conservatoire de musique du 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris est en cours d'élaboration.

Le ministère de la culture semble prêter une oreille attentive à ce projet mais la restauration des grandes orgues serait liée à la réalisation des travaux de rénovation de l'intérieur de l'église (travaux qui dépendent - en partie - de la Mairie de Paris).

Espérons que les différentes administrations concernées sauront travailler de concert et en bonne harmonie avec les associations pour que ce projet puisse aboutir et que revive pour notre plus grand plaisir

toute la magie des grandes orgues de St Bernard.

Michel Kachintzeff

"Les amis des orgues de St Bernard"  
c/o Patrick et Louise MARTY  
Atelier musical des trois tambours  
15, rue Doudeauville 75018 Paris  
Tél. : 01 46 07 04 03

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)  
Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"  
(abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications  
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

### • Ci-joint : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :

# Des artistes en herbe ou la rencontre Carré d'Art - Enfants de la Goutte D'Or

Durant 5 mois, des artistes du quartier ont accepté d'animer des ateliers d'art plastique avec des enfants de la Goutte d'Or. Récit d'une expérience riche et à renouveler par l'une de ces artistes...

Voici comment neuf enfants de l'association "les Enfants de la Goutte D'Or" sont venus chez moi un mercredi après-midi du mois de mars.

Les bruits de cris d'enfants dans la rue ont annoncé le coup de sonnette. Grimpé l'escalier, passé le trop petit couloir, débarrassé des manteaux, faufile jusqu'à l'atelier, mon auditoire est à pied d'œuvre, assis autour d'une grande table, prêt à être initié, l'air cérémonieux, admiratif de tout mon bric à brac d'atelier où s'entassent mille et une choses ramassées partout, œuvres d'enfants, peintures inachevées.

Brahima, El Hadji, Asma, Omar, Abdallah, Abdoulaye, Nora et Aroun ont entre 5 et 10 ans et ces deux derniers ont amené leur grand frère Anouar, 12 ans, pour aider les petits. Celui-ci, d'un grand sérieux, d'une vigilante attention à toute chose, aussi silencieux qu'efficace, suscitera mon admiration.

Ainsi faites les présentations, nous causons voyages en Afrique, bricolages en tous genres, peinture et sculpture - non sans que Lydie se soit assurée que le mot "atelier" et quelques autres encore, soient bien compris de tous. Nous passerions des heures à causer, tellement j'aime cela, mais ce que j'ai à proposer aux enfants, c'est de m'aider à réaliser un vieux rêve : que chacun fabrique un habitant dans sa pièce, qui viendra prendre place dans une grande maison.

Les pièces seront des boîtes à chaussures, les bonshommes seront de papier journal chiffonné, les logements tapissés de papier de soie de couleur.

Dans un grand pot de colle à papier peint, on est invité à plonger de gros pinceaux ou bien les mains directement, pour façonner les bonshommes. C'est sale ! Et bien, improvisons de grands tabliers à base de sacs en plastique !

A voir la concentration de mes visiteurs, je suis ravie que ma proposition soit prise très au sérieux ! Lydie et moi mettons la main à la pâte et 8 petits bonshommes émergent et prennent vie au fond de leurs boîtes. Nous aurons même ce jour-là le temps de les habiller de petits morceaux de tissus collés.

La séance se clôt par une visite à la salle de bains sous l'œil vigilant d'Anouar : pas de bêtises pour que tout se finisse bien, les enfants !

Rendez-vous est pris pour construire la maison. Deux semaines plus tard, même scène d'arrivée.

Un grand morceau de carton, la façade : nous y traçons et perçons les fenêtres. "Vous savez ce que c'est une façade ?..." Personne ne sait, il faut donc encore un peu de causerie. Pour donner au carton une allure de vraie pierre de taille, j'ai pensé coller dessus du sable - j'en ai une collection de toutes les couleurs - mais comment faire pour ne pas transformer



Le chef d'œuvre fini tel qu'il fut présenté dans le cadre des "Ateliers Portes Ouvertes Goutte d'Or Carré d'Art" les 12 et 13 juin derniers.





Des enfants de la Goutte d'Or sur le pont des Arts, devant les sculptures d'Ousmane Sow

l'atelier en bac à sable ? Opération contrôlée, nous ensablons des petits morceaux de carton et Lydie, avec les plus grands, prend en charge l'encollage fastidieux de ces dizaines de bouts de carton ensablés sur la façade. Ce jour-là, nous sommes plutôt dans les travaux du bâtiment que plongés dans les affres de la création, mais les enfants paraissent faire confiance à mes promesses quant à la beauté du résultat et ils se prêtent à ces tâches. C'est amusant de verser du sable sur la colle !

Avant de repartir, les enfants passent un coup de peinture sur les volets et voilà une vraie façade ravalée.

Les deux semaines suivantes, j'ai collé les boîtes à chaussures à l'endroit des fenêtres percées, tout consolidé, et j'imagine toutes les améliorations de confort que nous pourrions apporter encore : mettre de la lumière, des rideaux, des escaliers ! Je vous assure que c'est réussi !

Je crois que nous nous sommes pris au jeu et j'attends la dernière rencontre avec mes amis demain pour leur en parler. Demain aussi, nous traverserons Paris pour aller voir ensemble les sculptures d'Ousmane SOW sur le pont des Arts. On fera des photos.

Merci Brahima, El Hadji, Asma, Omar, Abdallah, Abdoulaye, Nora, Aroun, Anouar, de m'avoir permis de réaliser de vieux rêves !

Sylvie RUBE

Membre de "Goutte d'Or - Carré d'Art"

L'association des Enfants de la Goutte d'Or tient à remercier les artistes qui ont accepté de donner de leur temps et de leur art, à savoir Marc Barandard, Alain Jacomy, Bénédicte Pellerin, Sylvie Rube, Marie Sabal Lecco "Ajomo" et Traute Schmaljohann.

La question qui se pose maintenant est de savoir comment faire en sorte que cette aventure continue.

Pour qu'une telle expérience puisse être poursuivie dès la rentrée, l'investissement de nouveaux artistes est nécessaire.

EGDO lance donc un appel à tous les créateurs séduits par ce projet.

Parce que l'art rend la vie plus légère !

Association "les Enfants de la Goutte D'Or"  
(EGDO)

25 rue de Chartres - 75018 Paris

Tél. : 01 42 52 69 48

Association "Goutte d'Or Carré d'Art"

21 rue Cavé - 75018 Paris

Tél. : 01 42 23 58 58